

## Déclaration CSE Central le 28/09/2022

Les élus du CSE Central constatent un mal-être général dans l'entreprise émanant de l'ensemble des salariés avec :

- Un durcissement des méthodes de travail et du dialogue social
- Des situations de souffrance au travail.
- Des pressions subies sur la charge de travail, et de l'anxiété quant à l'avenir

Nous constatons que les valeurs humaines au sein de l'entreprise se perdent.

Nous observons d'ailleurs, de plus en plus d'arrêts maladie, de départs de salariés et de démissions.

Au niveau de l'établissement de Tréville,

- Une enquête est en cours concernant une dénonciation de faits de harcèlement moral.
- La situation sur l'établissement du siège se dégrade tellement que le CSE a récemment décidé de voter le recours à une expertise pour risques psychosociaux.

Cette situation a des répercussions sur les salariés de l'ensemble de l'entreprise puisque le turn-over au sein de la Direction Générale, du service RH et les postes vacants entraînent des difficultés à avoir des interlocuteurs sur des sujets majeurs et nuit au bon fonctionnement de l'instance nationale.

Pour exemple :

- Les multiples reports du PTL 6 ont créé de l'anxiété et de l'incompréhension sur les salariés concernés
- Le dossier d'I/C sur l'évolution de l'organisation du Transport aval n'est pas respecté dans sa mise œuvre, quant aux effectifs cibles prévus, et dans les modifications des fonctions attribuées.

Ce constat d'une dégradation des conditions de travail va à l'encontre des engagements pris dans le cadre de différents accords collectifs (accord QVT, accord relatif à l'égalité professionnelle).

En parallèle, nous sommes inquiets, en tant qu'élus, sur les conditions d'exercice de nos mandats.

- Les prérogatives des instances représentatives du personnel ne sont pas respectées tant au niveau central qu'au niveau de certains établissements :
  - Non remise des documents dans le cadre des informations consultation ou remise tardive,
  - Non-respect du calendrier des réunions,
  - Modification d'un projet après la procédure d'information consultation, etc.

D'autre part, certains élus se sentent stigmatisés et ne toléreront pas de représailles quant à l'exercice de leurs mandats.

Nous attendons donc que vous preniez sans délai les mesures nécessaires pour restaurer des conditions de travail saines et un dialogue social constructif.

Cette déclaration sera transmise aux dirigeants du Groupe.